



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU LANGEVIN-SAINT-JEAN TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2023, À 19H, À LA SALLE DES DINEURS DE L'ÉCOLE LANGEVIN

Étaient présents :

Émilie Ringuet	Membre parent
Guillaume Paradis	Membre parent
Sébastien Auclair	Membre parent
Julien Desrosiers	Membre parent
Josianne Désilets	Membre parent
Alphonse Misuku Imani	Membre parent
Éric Lepage	Membre parent

Valérie Coulombe	Personnel enseignant
Nadine Lavoie	Personnel enseignant
Francis Michaud	Personnel enseignant
Annie Saint-Vanne	Personnel enseignant
Annick Dubé	Personnel enseignant
Louis-Philippe Carrier	Personnel enseignant
Valérie Fournier	Personnel de soutien

Michaël Fiola	Représentant de la direction
---------------	------------------------------

Absences motivées

Poste vacant	Personnel professionnel
Marie-Ève Beaulieu	Membre parent
Noel Honorat Adanzounon	Membre parent

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Michaël Fiola souhaite la bienvenue aux membres présents. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

2023-09-20-01 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Michaël Fiola fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Annick Dubé et appuyé à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2023-09-20-02 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JUIN 2023

Monsieur Michaël Fiola fait la lecture du document.

Il est proposé par Émilie Ringuet et appuyé à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel quel.

2023-09-20-03 4. ÉLECTION DE L'EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (RÉSOLUTION) :

4.1 Présidence :

Monsieur Éric Lepage se propose.

Aucun vote n'est nécessaire étant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature.

4.2 Vice-présidence :

Madame Émilie Ringuet se propose.

Aucun vote n'est nécessaire étant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature.

4.3 Secrétariat :

Monsieur Francis Michaud se propose.

Aucun vote n'est nécessaire étant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature.

4.4 Trésorerie :

Madame Annie Saint-Vanne propose monsieur Louis-Philippe Carrier.

Monsieur Carrier accepte.

Aucun vote n'est nécessaire étant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature.

5. COURRIER

Aucun courrier n'est présenté.

6. PAROLES AUX DIVERS REPRÉSENTANTS

6.1 Public :

Aucune personne du public ne souhaite prendre la parole.

6.2 Trésorerie :

Monsieur Michaël Fiola indique que le solde est de 2 803,03 \$

6.3 Représentants (es) des parents :

Les parents mentionnent que les activités d'accueil offertes en début d'année ont facilité l'intégration des élèves et tout se déroule bien.

6.4 Représentants (es) du personnel :

6.4.1 Enseignant :

Les enseignants mentionnent que les fêtes de la rentrée se sont tenues le mercredi 13 septembre à l'école Langevin et le jeudi 14 septembre à l'école St-Jean. Ces activités ont été très appréciées par les élèves.

Les portables ont été remis pour le projet « intégration du numérique » à l'école Langevin.

Le projet douance est de retour à l'école Saint-Jean.

L'enseignante en arts plastiques de l'école Langevin est libérée d'une partie de sa tâche pour participer au projet « École en réseau ».

6.4.2 Professionnel :

Aucun membre présent.

6.4.3 Soutien :

Une nouvelle ressource s'ajoute à l'équipe d'intervenant soit monsieur Sébastien Salé, agent de prévention des dépendances de l'organisme l'Arrimage. Il sera présent une demi-journée par semaine dans chaque école.

7. PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE OU DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE NÉCESSITANT UNE DÉCISION

2023-09-20-04

7.1 Règles de régie interne (révision et adoption) :

Monsieur Fiola présente le document.

Les frais de gardiennage sont augmentés à 10 \$ de l'heure. À la demande des membres, la modification sera laissée en jaune pour l'an prochain.

Il est proposé par madame Émilie Ringuet et appuyé à l'unanimité d'adopter les règles de régie interne avec cet ajout.

2023-09-20-05

7.2 Demande d'autorisation de sorties éducatives (approbation) :

Monsieur Michaël Fiola présente les demandes de sorties éducatives.

Il est proposé par monsieur Guillaume Paradis et appuyé à l'unanimité d'accepter les sorties éducatives présentées.

2023-09-20-06

7.3 Calendrier des rencontres du conseil d'établissement (résolution) :

Monsieur Michaël Fiola présente le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

Après discussion, il est déterminé de déplacer la rencontre du 15 novembre au 22 novembre étant donné les rencontres de parents et d'ajouter une rencontre le 31 janvier 2024.

Il est proposé par madame Annick Dubé et appuyé à l'unanimité d'approuver le calendrier des rencontres.

2023-09-20-07

7.4 Nomination du représentant et du substitut au comité de parents (résolution) :

Monsieur Michaël Fiola aimerait connaître l'intérêt des représentants des parents pour faire partie du comité de parents pour l'année 2023-2024.

Monsieur Éric Lepage et madame Émilie Ringuet partagent leur expérience sur le comité.

Monsieur Sébastien Auclair propose monsieur Éric Lepage.

Monsieur Éric Lepage accepte d'être représentant substitut au comité de parents.

Il est entendu que le poste de représentant demeurera vacant pour le moment. Nous validerons avec les membres absents lors de la prochaine rencontre.

Il est proposé par madame Émilie Ringuet et approuvé à l'unanimité de nommer monsieur Éric Lepage comme substitut au comité de parents.

2023-09-20-08

7.5 Nomination des membres de la communauté (résolution) :

Monsieur Michaël Fiola indique que nous avons reçu aucune candidature pour le poste de membre de la communauté.

Madame Valérie Fournier propose de demander à monsieur Yannick Michaud, intervenant de l'entre-classe de Pro-Jeune-Est. Monsieur Michaël Fiola validera avec lui avant la prochaine rencontre.

2023-09-20-09

7.6 Campagnes de financement :

Monsieur Michaël Fiola présente trois demandes pour mettre en place des campagnes de financement.

7.6.1. Fillactive – Langevin-Saint-Jean :

Vente de gourdes promotionnelles à l'effigie de Fillactive.

7.6.2. FabLab – articles promotionnels :

Production de cotons ouatés par des élèves du Langevin et vente à l'école comme moyen de financement.

7.6.3 Harmonie :

Emballage Maxi, hymne national à l'Océanic et vente d'épices.

Il est proposé par madame Valérie Fournier et adopté à l'unanimité les campagnes de financement présentées.

2023-09-20-10

7.7 Démission d'un membre :

Monsieur Michaël Fiola présente la démission de monsieur Simon Fournier puisqu'il n'a plus d'enfant qui fréquente l'école Langevin-Saint-Jean cette année.

Il est proposé par Sébastien Auclair et adopté à l'unanimité d'accepter la démission de monsieur Simon.

2023-09-20-11

7.8 Projet éducatif 2023-2026 (résolution) :

Monsieur Michaël Fiola présente l'échéancier pour la réalisation du projet éducatif. Il aimerait aussi avoir l'avis du conseil par rapport à la consultation des parents - élèves. Après discussion, il est proposé de consulter les élèves sur les priorités à mettre de l'avant et sur les valeurs qu'ils aimeraient voir intégrer au projet éducatif par le biais d'un sondage Forms.

L'équipe de direction va proposer un sondage et l'envoyé par courriel en consultation aux membres du Conseil d'établissement.

Monsieur Michaël Fiola aimerait voir si des parents sont intéressés et disponibles pour se joindre au comité de travail et assister aux rencontres avec le personnel. Malheureusement, aucun parent ne peut se joindre au comité. Le suivi sera fait lors de la prochaine rencontre du conseil.

8. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE OU DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

8.1 Dénonciation d'intérêts :

Monsieur Michaël Fiola présente et explique le document en lien avec la dénonciation d'intérêts. Il demande aux membres de le remplir et de lui remettre le formulaire, le cas échéant.

8.2 Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement :

Monsieur Michaël Fiola mentionne que tous les nouveaux membres doivent suivre la formation obligatoire. Il présente sommairement le contenu sur le site internet. Il est déterminé que la formation doit être complétée pour la rencontre du 13 décembre.

9. DIVERS :

9.1 Participation des élèves au conseil d'établissement :

Madame Annie Saint-Vanne propose que l'on invite des élèves à assister à une séance du Conseil d'établissement. Monsieur Michaël Fiola indique que nous pourrions proposer l'idée aux différents conseil étudiant.

10. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Annie Saint-Vanne que la séance soit levée à 21 h 20.